

Règlement

Départ : Centre Jean Moulin à Valdoie
De 8H à 10h, Dimanche 9avril 2017

Règlement et sécurité

Cette manifestation est une épreuve loisir ou chacun d'entre nous reste responsable, le port du casque est conseillé, la tenue d'un cycle réglementaire au code de la route est obligatoire, pas de certificat médical demandé.

La circulation reste ouverte, il est impératif de respecter le code de la route.

L'association Cyclo d'Oye loisirs et les organisateurs de cette manifestation se dégagent de toute responsabilité sur les parcours.

Les mineurs devront être obligatoirement sous la responsabilité d'une personne majeure.

Les parcours seront balisés par des affiches directionnelles de format A4 de couleur notifiant le kilométrage du parcours choisi,

A l'inscription, il vous sera transmis le parcours que vous avez choisi en format A5 plastifié.

Un stand de ravitaillement sera mis en œuvre à Grosmagny pour les parcours 30 et 50 kms.

Loterie : tirage au sort de plusieurs bulletins d'inscription mis dans l'urne, vers 12 h (selon les arrivées)

lots offerts par nos partenaires.

Pour nous contacter :

WIRZ Martial : – 06.85.81.32.81

mwirz@wanadoo.fr

les inscriptions :

dimanche 9avril de 8h à 10h sur place Centre Jean Moulin